Ecrit par Echo du Mardi le 12 septembre 2022

La CCI de Vaucluse active une cellule de crise énergétique

L'augmentation des coûts de l'énergie n'impacte pas uniquement les ménages, les entreprises et les collectivités, elles aussi, sont fortement touchées. Beaucoup rencontrent des difficultés, notamment pour renégocier les contrats d'énergies avec leurs fournisseurs, avec des augmentations oscillant entre 300% et 600% du prix antérieur. C'est pourquoi la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse a décidé d'activer une cellule de crise énergétique.

L'objectif de cette cellule est d'informer les entreprises sur les dispositifs d'aide existants, notamment l'aide « gaz et électricité » qui a été simplifiée et prolongée jusqu'à la fin de l'année par le gouvernement. La CCI de Vaucluse propose également des dispositifs d'accompagnements avec un groupement de courtiers en énergie, qui aideront à la renégociation des contrats afin d'optimiser les dépenses, un appui technique lors d'une volonté d'achats groupés par un groupement de personnes morales, voire une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'appels d'offres, ainsi que des réunions d'informations avec des partenaires locaux et pôles de compétitivité.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 12 septembre 2022

Cette cellule d'appui est joignable par téléphone au 04 90 14 10 32 ou par mail à l'adresse celluleappui@vaucluse.cci.fr

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !